



**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

**Délibération du Conseil Municipal du 26 septembre 2022**

**N° 2022/09-11**

**FINANCES - AUTORISATION AU CCAS POUR REALISER DEUX EMPRUNTS RELAIS  
AUPRES DE LA CAISSE D'ÉPARGNE ET DE LA BANQUE POSTALE**

**L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX LE LUNDI VING SIX SEPTEMBRE à QUATORZE HEURES** les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAU-LE-LEZ, se sont réunis en nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Frédéric LAFFORGUE, Maire, et sur sa convocation.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Frédéric LAFFORGUE, MAIRE.

Gérard SIGAUD, Nathalie LEVY, Thierry DEWINTRE, Muriel SARRADIN, Philippe GUY, Luisa PAPE, Jean KOECHLIN, Sylvie ROS-ROUART, Gassien GAMBIER, Isabelle SERAN, ADJOINTS.

Marthe JEREZ, François BROTHIER, Anne LE LANCHON, Bruno ROUDIER, Nathalie MARLIER, Laurent PRADIER, Matthieu PERROT, Fabien GUTIERREZ, Marie-Hélène WEBER, Catherine ESTOUP, Marion COLIN, Julien MIRO, Aude RUMEAU, Jérôme AZUARA, Dominique NURIT, Carine BARBIER, Jacques BURGUIERE, Cécile NEGRIER, Frédéric FAIVRE, Richard CORVAISIER, Mathilde BORNE.

**ABSENTS REPRÉSENTÉS** :

Marie-Hélène WEBER, représentée par Thierry DEWINTRE à partir de l'affaire n°2

Clara BIANCO, représentée par Marion COLIN

Hugues FERRAND, représenté par Mathilde BORNE

**ABSENT EXCUSE** :

Jean Baptiste PRINGUEY

**MOUVEMENTS EN COURS DE SEANCE** :

Marie-Hélène WEBER quitte la séance avant le vote de l'affaire n°2

**SECRETARE DE SEANCE** : Jérôme AZUARA

**Délibération du Conseil Municipal du 26 septembre 2022**

**N° 2022/09-11**

**FINANCES - AUTORISATION AU CCAS POUR REALISER DEUX EMPRUNTS RELAIS  
AUPRES DE LA CAISSE D'EPARGNE ET DE LA BANQUE POSTALE**

Monsieur Thierry DEWINTRE, Adjoint au Maire délégué aux finances expose :

Conformément à l'article L2121-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, les délibérations des centres communaux d'action sociale relatives aux emprunts sont prises sur avis conforme du conseil municipal.

Le Centre communal d'action sociale (C.C.A.S.) demande à la Ville son autorisation pour la réalisation de deux emprunts relais en 2022 dans le cadre de l'opération de construction du nouvel EHPAD à La ZAC EUREKA.

Ces emprunts relais sont destinés à couvrir le déficit en trésorerie, induit par le décalage de l'encaissement recettes et le solde des dépenses de travaux.

En conséquence,

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-34,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

Article unique : autoriser le C.C.A.S. à réaliser deux emprunts relais :

Le premier auprès de la Caisse d'Epargne aux conditions suivantes :

Montant emprunté : 1 130 000 €

Durée :12 mois

Taux fixe : 1,11 %

Echéances : annuelles (intérêts payables annuellement)

Calcul des intérêts : 30/360

Mode d'amortissement : in fine

Versement des fonds : dans les 4 mois à compter de la signature du contrat

Frais de dossier : 0,10% du montant emprunté

Conditions de remboursement anticipé : aucune indemnité de remboursement anticipé

Le deuxième emprunt auprès de la Banque Postale aux conditions suivantes :

Montant emprunté : 1 000 000 €

Durée :24 mois

Taux variable : ESTER plus marge de 0,85 %

Date de constatation : index €TER publié le jour ouvré TARGET 2 suivant chaque jour de la période d'intérêts

Echéances : trimestrielles (intérêts payables trimestriellement)

Calcul des intérêts : exact/360

Mode d'amortissement : in fine

Versement des fonds : au plus tard le 18 novembre 2022

Frais de dossier : 0,10% du montant emprunté

Conditions de remboursement anticipé : aucune indemnité de remboursement anticipé

**Le conseil municipal est invité à délibérer.**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

**Pour : 34**

**Abstention : 0**

**Contre : 0**

Envoyé en préfecture le 28/09/2022

Reçu en préfecture le 28/09/2022

Affiché le

Suivie de la délibération N°2022/09-11

ID : 034-213400575-20220926-DEL2022\_09\_11-DE

**FAIT A CASTELNAU-LE-LEZ, LE 26 SEPTEMBRE 2022**

**LE MAIRE**

**Frédéric LAFFORGUE**

